

Mme Hervé Sophie
Conseillère municipale LE HAVRE
06.80.28.40.67

Monsieur Le Maire,

Dans cette délibération il s'agit une fois encore cette année de se prononcer sur l'autorisation de la vente mais surtout de fixer le prix unitaire de vente du conte et de son CD au public, relatif à l'exposition de Noël 2013.

Nous observons une nouvelle fois que ce conte sera payant. Vous prônez depuis quelques temps la lecture à travers diverses initiatives afin de donner le goût à la lecture, ce que nous ne contestons pas, surtout les démarches entreprises auprès des enfants. Même si d'autres choix auraient pu être évités comme la fermeture de certaines bibliothèques de quartier, par exemple.

Alors afin de poursuivre cette démarche, pourquoi ne pas offrir ce conte aux enfants des écoles havraises lors de leur visite ou de les faire distribuer dans les écoles.

La ville du Havre comporte 103 écoles (55 maternelles et 48 écoles élémentaires) soit 15 863 enfants. Si je calcul bien, M. Le Maire, cela fait un budget de 31 726EUR, pour que chaque enfant, qui est au moins scolarisé, ait son livre, son cadeau de Noël offert par la ville !

Alors quand votre majorité vote des prélèvements sur la réserve budgétaire pour les dépenses imprévues de fonctionnement pour un montant de 110 000EUR pour financer un soutien à l'organisation du LH Forum (délibération n°8 que vous venez de voter) ou quand (mettre d'autres exemples), nous pensons vraiment que ce cadeau aurait pu être fait aux enfants havrais. Et voyez la Mr Gastinne, une de nos nombreuses propositions d'orientation budgétaire.

Vous aurez compris nous ne dérogerons pas aux traditions de Noël, nous ne voterons pas cette délibération.